année politique suisse

DOKUMENTATION · ANALYSE · DIFFUSION

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Prozess **Election du parlement fribourgeois 2016**

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Porcellana, Diane

Bevorzugte Zitierweise

Porcellana, Diane 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Election du parlement fribourgeois 2016, 2016*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 12.10.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik 1
Grundlagen der Staatsordnung 1
Wahlen 1
Wahlen in kantonale Parlamente 1

Abkürzungsverzeichnis

Allgemeine Chronik

Grundlagen der Staatsordnung

Wahlen

Wahlen in kantonale Parlamente

WAHLEN
DATUM: 06.11.2016
DIANE PORCELLANA

L'élection du Grand Conseil fribourgeois s'est déroulée en parallèle du premier tour de l'élection du gouvernement cantonal. En raison de l'évolution démographique, le district de la Singine n'aura désormais le droit qu'à 15 sièges et la Gruyère à 19. Les autres cercles électoraux conservent leur nombre de sièges - Ville de Fribourg 14 sièges, Sarine-Campagne 24 sièges, Lac 13 sièges, Glâne 8 sièges, Broye 11 sièges et Veveyse 6 sièges. Suite à la décision du Tribunal administratif cantonal de septembre 2012, consécutive à un recours des Vert'libéraux, le système électoral du canton de Fribourg a du être révisé, car jugé anticonstitutionnel en raison de la réduction du nombre de députés de 130 à 110. Cette année, les suffrages des électeurs veveysans seront donc cumulés avec ceux de la Glâne, afin que les chances d'élection soient rééquilibrées entre les différents districts.
Pour décrocher l'un des 110 sièges, 616 personnes se sont portées candidates, alors qu'en 2011, elles étaient 627. Le PDC, le PS, le PLR et l'UDC ont déposé une liste dans tous les districts. Le PCS avaient des listes dans les cercles électoraux de Fribourg-Ville, de Sarine-Campagne et de la Singine. Les Vert-libéraux en avaient dans les districts du Lac, de Fribourg-Ville et Sarine-Campagne. Les Verts ont proposé des candidatures dans les districts de Gruyère, de la Sarine-Campagne et Fribourg-Ville. Le PBD était présent dans les cercles électoraux de la Sarine-Campagne, de la Gruyère, de Glâne et de la Broye. Une liste intitulée "Freie Wähler Sense" a été déposée en Singine et dans le cercle Sarine-Campagne. D'autres listes ont été déposées dans la Broye, en Singine, dans les districts de Fribourg-Ville et de Sarine-Campagne.

Le PDC est le grand perdant de ces élections. En effet, en passant de 31 à 27 sièges, il perd sa place de parti le plus fort au Parlement cantonal (force : 23.7%; -2.9% par rapport à 2011). C'est le PS qui le remplace, malgré la perte d'un siège et avec un total de 28 sièges (23.6%; -0.7%). Le PBD perd deux sièges (0.2%; -1.5%) et n'est, par conséquent, plus représenté au Grand Conseil. Même s'il souhaitait conserver ses deux sièges, voire même en acquérir un troisième, le parti avait communiqué, lors de la campagne, que sa stratégie était basée sur le long terme, soit en vue de 2023 ou de 2027. Le PLR, grand vainqueur du jour, gagne quatre sièges (18.2%; +2.9%) et les Verts trois sièges (3.4%; -0.3%). Le PLR obtient donc autant de membres élus que l'UDC (19.7%; +1.1%), qui a maintenu tous ses sièges, soit 21. Ce dernier n'a cependant pas atteint son objectif de gagner deux sièges supplémentaires. Les Verts comptabilisent actuellement six sièges. Le Centre Gauche-PCS maintient ses quatre représentants (3.6%; -0.1%), tout comme les Vert'libéraux leur unique siège (1.9%; -1%). Enfin, deux indépendants décrochent un mandat supplémentaire (5.7%; +2.9%). Ils figuraient sur les listes "Freie Wähler Sense" et "La Broye c'est vous". En comparaison à 2011, la stabilité règne au Parlement cantonal. En effet, le centre droit et la droite (PDC, PLR et UDC) détiennent toujours près de deux tiers des sièges (69 sur 110).
Plus précisément en ce qui concerne les cercles électoraux, en Gruyère, le siège supplémentaire acquis pour raison démographique était très prisé de tous les partis. Ce sont finalement les écologistes qui en bénéficieront, l'alliance des Verts et des Vert'libéraux ayant permis aux Verts d'accéder au Grand Conseil. Pour les autres partis, le PLR gagne un siège au détriment du PDC, alors que le PS et l'UDC conservent le même nombre de sièges. En résumé, sur 19 sièges, le PDC, le PS et le PLR ont chacun obtenu 5 sièges, l'UDC 3 et les Verts 1. Dans le cercle électoral de la Singine, un siège a été perdu suite à la nouvelle répartition. C'est le PDC qui en fait les frais. Ce dernier perd un deuxième siège, cette fois au profit du PS. Les listes PLR, PCS, UDC et Electeurs libres ont conservé le même nombre de sièges. Ainsi, sur 15 sièges, le PDC n'en a plus que 4, le PS et l'UDC chacun 3, le PLR et le PCS 2 chacun et les Electeurs libres 1 seul. Sur les 24 sièges du cercle électoral Sarine-Campagne, le PLR et les Verts acquièrent chacun un siège supplémentaire, au détriment du PS et du PDC. Cependant, le rapport de force reste inchangé. La droite conserve 14 sièges et la gauche les 10 fauteuils restants. Les Verts doublent leur représentation en accédant à un second siège au Grand Conseil, le PLR acquière un cinquième siège et l'UDC conserve ses 4 sièges. Le PCS sauvegarde son unique siège. Le PDC n'a plus que 5 sièges et le PS 7. Dans la Broye, le PS maintient ses 2 sièges, tout comme les Verts leur unique siège. Le PDC perd son quatrième siège et le PLR son troisième siège. L'UDC acquière un second siège et la liste indépendante "La Broye, c'est vous" acquière un siège. Pour le district du Lac, 65

candidatures ont été déposées pour les 13 sièges du Grand Conseil. Le PDC perd un siège au profit du PLR. Ainsi, le PDC n'a plus que 2 sièges, alors que le PS et le PLR ont chacun 3 sièges. L'UDC conserve ses 4 sièges, tout comme les Vert'libéraux leur unique siège. Dans la Glâne, il n'y a pas eu de changement au niveau des partis. Le PDC conserve ses 3 sièges, l'UDC et le PS sauvegardent leurs 2 sièges et le PLR son siège unique. En Veveyse, le PS a perdu son second siège au profit de l'UDC, qui obtient donc 2 sièges au Grand Conseil. Le PDC a toujours 2 sièges et le PLR un seul représentant. Pour la ville de Fribourg, l'UDC perd son deuxième siège au profit du PLR, qui en comptabilise désormais 2. Le PS sauve ses 5 sièges, tout comme le PDC ses 3 sièges. Les Verts maintiennent leurs 2 sièges et la liste Centre Gauche-PCS son unique siège. [1]

1) Résultat Grand Conseil 2016; Résultats 2011; Lib, 1.9., 5.10.16; Lib, 7.11.16